

Gilles Fumey
2 mars 2008

Détestables paradis européens

Quelqu'un pourra-t-il expliquer un jour comment le très joli mot persan de *pairi daiza* signifiant jardin clôturé (*paradiso* en vieux perse) et qui désigne le lieu où les êtres humains sont récompensés de leurs vertus, en soit devenu à dénommer l'une des plaies de notre monde moderne : le paradis fiscal.



Les paradis fiscaux en Europe

Source : <http://www.solidair.org/>

Roger Brunet a déjà tout dit sur ces paradis dans un *Atlas* [1] qui n'a pas pris une ride sur le fond, même si leur géographie a évolué. Un paradis fiscal et judiciaire est fondé sur le secret bancaire. Il offre des impôts très bas, une grande facilité pour créer des sociétés et ouvrir des comptes bancaires, une stabilité politique. Le Liechtenstein, Andorre et Monaco sont régulièrement épinglés par l'OCDE pour ne pas coopérer avec les systèmes judiciaires voisins. Ce qui est détestable est de voir des circuits financiers utilisés par des entreprises ou des particuliers qui sont les mêmes que ceux empruntés par des hommes politiques corrompus, des terroristes, des maffieux.

L'affaire du Lichtenstein a relancé l'offensive de l'Union européenne contre ces places et montré, à quelques semaines d'un autre scandale à la Société générale, **la difficulté à organiser dans le monde actuel la circulation de l'argent et à en contrôler la géographie.**

L'Union européenne est infestée de ces places douteuses qui ne sont pas que des micro-Etats, mais des pays aussi « respectables » que la Belgique, l'Autriche, la Suisse ou le Luxembourg.

La taille et la position de ces petits pays militent en faveur d'une ressource rare pour attirer les capitaux : la défiscalisation. C'est elle qui pousse les particuliers et les entreprises à mettre en concurrence les places financières. Les multinationales choisissent ainsi de régler leurs impôts au gré des filiales installées dans des pays à fiscalité favorable. La fraude, elle, est une manière de tromper le fisc en sous-évaluant ses revenus. Quatorze ans de négociations ont été nécessaires pour que la majorité des Etats européens échangent leurs informations sur les revenus de l'épargne des non-résidents mais certains Etats refusent de lever le secret bancaire.

Selon le Fonds monétaire international, il y aurait dans le monde une soixantaine de paradis fiscaux, dont plus du tiers en Europe. Et **trois fois plus que dans les années 1970**. Plus de sept milliards d'euros d'actifs seraient domiciliés dans les paradis fiscaux, représentant 3% du PIB mondial. Il faut ajouter des revenus d'activités illégales, de la criminalité organisée. Mais la plus grande partie vient de la fraude fiscale qui fait défaut dans les pays tiers. La taxation des fortunes non déclarées, selon *Tax Justice Network*, atteindrait 170 milliards d'euros par an. Pour la France, selon le Syndicat national unifié des impôts, plus de 1200 condamnations ont été prononcées au pénal et 4600 redressements effectués à l'international en 2007 pour 1 milliard d'euros. Entre ce qui est détecté et la fraude réelle, il faut imaginer selon le fisc français, une évasion de 40 à 50 milliards d'euros, un peu plus que le déficit budgétaire actuel.

Un bilan sombre qui révèle une géographie plus que jamais opaque d'une égalité pourtant inscrite dans les idéaux politiques démocratiques.

Gilles Fumey

[1] *Atlas des zones franches et des paradis fiscaux*, Reclus, 1986.

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net